

**CONCOURS – « Grand Concours des fêtes - SDC  
Côte-des-Neiges »**

Cette promotion n'est pas gérée, commanditée, endossée ou parrainée par Facebook. Les informations que vous communiquez sont fournies à la SDC Côte-des-Neiges et non à Facebook. Les informations que vous fournissez ne seront utilisées que pour le concours «**Grand Concours des fêtes**» organisé par la SDC Côte-des-Neiges.

**1. ÉLIGIBILITÉ**

Pour participer et être admissible à gagner, le participant doit résider au Canada et avoir plus de 18 ans. Il ne doit pas être un employé, un membre de la famille immédiate d'un employé ou vivre avec un employé de l'une des organisations suivantes : Société de développement commerciale de Côte des neiges et leurs agences affiliées respectives. Aucun achat requis. Le concours débute le 1er décembre et se termine le 22 décembre à 12 h (heure de l'Est).

**2. INSCRIPTION**

Pour s'inscrire, les participants doivent s'inscrire sur le formulaire suivant , lire les procédures, inscrire leurs informations et suivre toutes les étapes jusqu'à la confirmation. Les participations sont limitées à une seule fois par adresse courriel par semaine. Les enregistrements additionnels seront disqualifiés. Un individu ne peut utiliser plus d'une adresse courriel pour s'enregistrer au concours.

**3. DESCRIPTION DU CONCOURS**

Le concours se déroule entièrement sur les plateformes de la SDC Côte-des-Neiges

Étape#1 : Le participant doit remplir tous les champs du formulaire.

Étape#2 : Le participant peut partager par une publication Facebook sur son babillard ou envoyer à un ami.

**4. PRIX**

Chaque gagnant recevra un seul lot d'une valeur de 180\$ par email comprenant des bons d'achats dans divers commerces de la SDC Côte-des-Neiges. La SDC Côte-des-Neiges se réserve le droit de substituer les prix sous toutes réserves.

**5. RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX**

Le participant doit avoir 18 ans ou plus, ainsi que la personne avec qui il désire participer. Le commanditaire du concours et/ou ses représentants se réservent le droit

en tout temps et à leur seule discrétion, de faire ce qui suit : (a) inclure des restrictions raisonnables sur la disponibilité ou l'utilisation d'un prix ou de tout aspect d'un prix et (b) substituer le prix ou tout aspect du prix, peu importe la raison, pourvu qu'un prix ou un aspect du prix de valeur comparable y soit substitué. La personne gagnante renonce à tout recours si les services offerts ne sont pas entièrement satisfaisants. La valeur approximative totale au détail du prix est de 180\$ CA par lot et de 540\$ CA au total. La SDC Côte-des-Neiges donnera plus de détails sur le prix lorsqu'il sera décerné à la personne gagnante.

## **6. RÉCLAMER LE PRIX**

Les personnes gagnantes seront choisies par hasard. Les (3) trois personnes gagnantes seront sélectionnées respectivement, une par semaine, le 7 décembre, le 14 décembre et le 22 décembre. Les gagnants seront rejoints par courriel ou téléphone et devront soumettre une preuve de résidence canadienne. Les gagnants devront répondre au courriel dans les 3 jours suivant son envoi, si les personnes gagnantes ne se manifestent pas dans ce délai, elles renoncent automatiquement à leur prix et, dans ce cas, le prix sera décerné à une autre personne.

## **7. RÈGLE DE DIFFUSION**

Les prix doivent être acceptés tel qu'ils sont accordés. Aucune valeur en espèces ne sera accordée à titre de prix et le prix ne pourra pas être substitué à un autre (et sans limiter ce qui précède, les prix ne peuvent pas être vendus ni échangés).

**7.1.** Le concours a été déclaré à La *Régie des Alcools, des Courses et des Jeux*.

**7.2.** Les décisions des commanditaires du concours sont sans appel. Le concours est régi par toutes les lois fédérales, provinciales et municipales applicables.

## **8. DIFFÉREND**

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la *Régie des Alcools, des Courses et des Jeux* afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la *Régie* uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

Pour toutes questions relatives au concours, contactez-nous à [info@sdc-cotedesneiges.ca](mailto:info@sdc-cotedesneiges.ca)